



FONDATION NATIONALE
ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Les membres de la Fondation

Les entreprises

Air France
Paris Aéroport – Groupe ADP
Groupe Caisse des dépôts
Groupe La Poste
GRTgaz
RTE
Siemens France
SNCF Mobilités
SNCF Réseau
Transdev

Les ministères

Intérieur
Transition écologique et Solidaire
Europe et Affaires étrangères
Armées
Economie et Finances
Action et comptes publics
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation

Les grandes écoles

École nationale d'administration
École des ponts ParisTech
Mines ParisTech
Sciences Po Paris

Les partenaires de la FNEP

AP-HP
Atos France
Groupe Orange
heSam Université

Les associations soutenant la FNEP

Association des lauréats de la FNEP – Club Pangloss
Association des Amis de la FNEP



FONDATION NATIONALE
ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Fondation reconnue d'utilité publique

Son histoire

A la suite du discours prononcé par le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale le 16 septembre 1969 sur « La Nouvelle société », des entreprises publiques (Elf Aquitaine, Air-France, Electricité de France, Caisse des Dépôts et consignations, Aéroports de Paris, SNCF, PTT, Gaz de France,...) créent en 1969 la Fondation Elf – Air-France, devenue ensuite la Fondation Nationale des Entreprises Publiques, puis lors de son ouverture à des entreprises privées la **Fondation Nationale Entreprise et Performance (FNEP)**, reconnue d'utilité publique en 1973.

Sa raison d'être

Véritable think tank du lien public-privé, elle favorise l'ouverture sur l'Europe et sur le monde, pour rechercher ici ou ailleurs de bonnes réformes et les meilleures pratiques. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de représentants des ministères, des présidents des sociétés membres et des universitaires.

À la confluence de trois mondes, entreprises privées et publiques, administrations nationales, européennes et collectivités territoriales, grandes écoles, elle organise chaque année des **missions d'études et de recherche**, qui réunissent des cadres issus d'horizons divers. Ces missions offrent à chacun une **expérience unique** de développement professionnel et personnel et d'ouverture vers l'international.

Ses objectifs

Lieu d'échanges et de débats, la Fondation s'attache à l'analyse de sujets majeurs et d'actualité, **à la charnière de l'économie et des phénomènes sociaux et internationaux**. Les thèmes de recherche, déclinés en cycles triennaux, sont représentatifs des préoccupations des organisations adhérentes face à l'évolution de la société et de l'économie française, dans un contexte international de plus en plus interdépendant.



FONDATION NATIONALE
ENTREPRISE ET PERFORMANCE

Penser l'avenir, pour agir au présent

Thème d'étude

MISSION 2018

**Quelle politique d'aide à la production : quel modèle, quelle stratégie ?
Pourquoi et comment faciliter la production en France ?**

1^{ère} année du cycle d'étude 2018 – 2020 :
Produire en France au XXI^e siècle

Thème 2018 : **Quelle politique d'aide à la production, quel modèle , quelle stratégie ? Pourquoi et comment faciliter la production en France ?**

Le cycle se poursuivra les années suivantes :

Thème 2019 : **Ruptures technologiques et transformation des organisations : expertises et compétences à développer**

Thème 2020 : **Comment adapter l'organisation du travail aux nouveaux enjeux ?**

MENTOR DE LA MISSION 2018

Thierry WEIL

Délégué de la *Fabrique de l'industrie*
Professeur associé à *Mines-ParisTech*

Quelle politique d'aide à la production, quel modèle, quelle stratégie ? Pourquoi et comment faciliter la production en France ?

Certains ont cru qu'on pouvait se passer de produire dans les pays développés ou se spécialiser dans les tâches de conception et les services à haute valeur ajoutée. C'est, implicitement ou explicitement, le choix qu'ont fait le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la France depuis trois ou quatre décennies. Dans ces trois pays, des bassins d'emplois naguère prospères se sont paupérisés. Malgré un enrichissement global du pays conforme aux prédictions des économistes, la mondialisation y a fait de nombreux perdants tentés par les discours populistes et l'isolationnisme économique, comme l'ont montré le vote en faveur du Brexit, l'élection de Donald Trump et en France les scores inédits des partis populistes. Des pays qui ont su préserver leur base industrielle, au Nord de l'Europe ou en Allemagne voire la développer comme en Corée du Sud, ont beaucoup mieux traversé la crise de 2008. **Une industrie puissante est indispensable à la prospérité économique de notre pays, à sa cohésion sociale et territoriale.**

L'industrie joue un rôle majeur pour l'équilibre de la balance des paiements d'un pays qui importe une bonne part des matières premières et de son énergie. Les tâches de conception ne restent pas longtemps éloignées des lieux où l'on sait produire et où l'on bénéficie du retour d'expérience de la production. Beaucoup d'autres services à haute valeur ajoutée vivent grâce à la demande des entreprises industrielles. Enfin, l'industrie reste une source majeure d'innovation, indispensable pour relever les défis des transitions écologique et démographique et tirer parti de la révolution numérique.

Bien sûr, il ne s'agit pas de conserver en France des productions qui peuvent être correctement réalisées à distance par une main d'œuvre peu coûteuse, mais de tirer parti de toutes les opportunités offertes notamment par les technologies numériques, les procédés et matériaux avancés, les organisations agiles permettant de fabriquer des produits personnalisés et dotés de fonctionnalités attractives à un prix raisonnable.

Les pouvoirs publics peuvent agir sur plusieurs leviers pour favoriser le redéploiement de la production de biens et de services dans notre pays.

Ils peuvent développer un environnement attractif grâce à de bonnes infrastructures matérielles (réseaux de transport et de communication) et immatérielles (système de formation et de recherche). Les institutions nationales, les règles en vigueur et leurs modalités d'application peuvent favoriser le développement des entreprises, les aider à investir dans la montée en gamme (par l'achat d'équipements matériels ou logiciels, la formation de leurs personnels et l'innovation), leur permettre de s'adapter de manière flexible aux besoins du marché, tout en garantissant la sécurité et la dignité des salariés. La fiscalité peut encourager l'investissement patient et la prise de risque, inciter à minimiser les impacts négatifs pour l'environnement, à contribuer au développement du territoire et de ses ressources.

Un point essentiel est la formation tout au long de la vie, avec une réhabilitation de l'image dégradée des tâches de production et des savoirs qu'elles mobilisent. L'éducation initiale et continue doit permettre un équilibre entre l'acquisition des indispensables savoir-faire professionnels liés à l'exercice d'un métier et l'ouverture à la société, à l'exercice de la citoyenneté comme à l'entretien et au renouvellement de ses compétences. Le système doit faciliter les évolutions, réorientations et les mobilités quel que soit le début du parcours individuel et veiller particulièrement à l'intégration des publics en difficulté.

Les exemples étrangers montrent qu'une politique favorable à l'industrie et à la production peut prendre des formes très diverses et fournir des sources d'inspiration utiles.

Enfin certaines décisions doivent être prises au niveau européen ou international. Un pays doit pouvoir s'imposer un haut niveau d'exigence environnementale et sociétale sans pénaliser ses entreprises face à la concurrence de concurrents plus laxistes.

Approche méthodologique :

Le groupe est accompagné par un "mentor", personnalité reconnue pour ses connaissances et son expérience reconnue sur le thème. Il oriente l'activité du groupe, le guide dans la recherche des contacts pertinents, l'aide dans la construction et la présentation du rapport. Le Délégué général et le Secrétaire général de la Fondation assurent le "coaching" de chaque mission. Les voyages et les contacts à l'étranger sont organisés avec l'appui du Ministère de l'Économie et des Finances et celui du Ministère des Affaires Étrangères, à travers les services des ambassades. Des *personnalités associées* apportent tout au long de l'année d'étude leur expertise sur le sujet traité et peuvent mettre en relation avec leur réseau. Un *Comité de lecture* est choisi pour accompagner la phase rédactionnelle et valider la pertinence des propositions émises.

Calendrier :

La sélection des candidats présentés par les organisations membres est ouverte **début septembre 2017**. Les dossiers de candidatures sont à adresser à la FNEP avant le **30 octobre**.

La participation requiert une **très bonne connaissance de l'anglais**. Les candidats sont reçus **courant novembre** par le Comité d'audition, chargé de composer le groupe pluridisciplinaire d'une dizaine de membres. La composition de ce groupe sera annoncée **début décembre 2017**. Le séminaire de lancement des travaux sera organisé le **20 décembre 2017**.

Déroulement de la Mission d'étude :

- de **janvier à juillet 2018** : travail de recherche de bonnes pratiques en France, à Bruxelles, et dans cinq pays, en UE et hors UE.
- de **septembre à décembre 2018** : rédaction d'un ouvrage collectif publié dans une collection dédiée, document faisant l'objet d'une large diffusion et d'une présentation publique en mai 2019.

Demande de dossier de candidature :

FNEP - 15 rue Soufflot – 75005 Paris

Tél. (33) 01 56 81 20 14 - **E-mail** : secretariat@fnep.org

Site web : www.fnep.org